L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 2 NOVEMBRE 1859

Imprimé et publié par
A. F. WEISSE & Co.
EDITEURS PROPRIETAIRES;
F. WEISSE. E. DUFOUR
DUVERGER. E. HARDY
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 2 NOVEMBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. Il sera alloué aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par J. Delaune, constable, au coin des rues Franklin et Dauphine—Deux chevaux et un cab.

Par J. F. Murphy, 49 rue des Magasins—Quincaillerie, etc.

Par Beach & Lessassier, 77 rue Chartres—Marchandises sèches, chemises en mérinos, etc.

Par Vinrent & Co, 28 rue de la Douane — Tapis Brussels et velours.

☞ Pour le Feuilleton, voir la seconde page.

La question romaine.

Le discours prononcé à Bordeaux par Napoléon III a causé une vive sensation en Europe. On sait que l'Empereur a l'habitude de révéler sa pensée et d'indiquer sa future ligne de conduite dans ses réponses aux harangues officielles. Celle de Mgr Donnet lui a fourni l'occasion de manifester ses intentions au sujet de Rome. Napoléon a déclaré qu'il ne croit pas le pouvoir temporel du pape incompatible avec la liberté et l'indépendance de l'Italie, mais il a annoncé, en même temps, dans les termes les plus clairs, que la garnison française de Rome en serait bientôt rappelée.

Qu'en faut-il conclure? Qu'il sidère le Saint-Père à conserver son royaume, ou qu'il restera neutre dans la lutte que cela va avoir à soutenir contre ses sujets insurgés lors que l'armée française se sera retirée? C'est évidemment à cette dernière alternative, si nous comprenons bien la pensée de son discours, que s'arrêtera l'Empereur. Il ne croit pas, en effet, la puissance temporelle du pape opposée à la liberté italienne, mais, sans doute, à la condition que le gouvernement pontifical ne se fera plus ouvrir par Napoléon III lui a souvent conseillé d'exécuter et qui réconcilierait les sujets de Pie IX avec l'administration ecclésiastique. Bien, du *l'Indépendance belge* que quelques journaux cherchent à tirer du dire impérial une conclusion exclusivement favorable au rétablissement de l'autorité temporelle du Pape dans les Romagnes, on est à peu près généralement d'accord pour l'interpréter dans un sens tout opposé et pour y voir la manifestation de la résolution du gouvernement français de faire des réformes que les demandées au Saint Siége, la condition expresse de son appui.

Ce qui semble prouver d'ailleurs, ajoute le journal de Bruxelles, que tel est le vrai sens des paroles impériales, c'est que dans le camp clérical et ultramontain, on se montre de plus en plus irrité. Il n'est question rien moins que de généraliser l'agitation commencée parmi le Clergé et qui reçoit chaque jour quelque adhésion nouvelle de la part des hautes dignitaires ecclésiastiques. Cette agitation se propage au point d'en inquiéter, comme l'espèrent les mineurs, le gouvernement tout entier, on ne peut se dissimuler la gravité de la situation que l'attitude hostile de l'episcopat tend à créer au gouvernement de l'Empereur. Le rétablissement des relations de l'Empereur le sera certes pas une grande aura de France qu'en France *moins*, et nous savons déjà, grâce au *Moniteur*, ce qu'en Angleterre, on pense qu'il aurait une bonne impression, constatée par l'approbation simultanée de trois des organes les plus importants de la presse de Londres, *le Times*, le *Morning Post* et le *Daily News*.

On écrit de Paris :

Le discours prononcé par l'Empereur à Bordeaux a été naturellement traversé de nombreuses gloses. En général, le langage de S. M. a été jugé digne et ferme. Il a traversé les hésitations mécontentement dont il fait preuve les vues du gouvernement pontifical, on a généralement deviné l'intention prononcée de S. M. de faire des réformes nécessaires demandées par la France la condition expresse de son appui. On en a conclu également que le Gouvernement ne retombera pas dans le système de la déplorable administration qui a tant gêné l'Italie et a fait davantage pour que l'effet ait été excellent parmi tous ceux qui sont sincèrement préoccupés des intérêts et du sympathisant avec l'indépendance de l'Italie.

Le *Constitutionnel* assure que l'empereur n'a pas répondu à l'archevêque de Bordeaux par un discours improvisé mais "par des paroles écrites." Chaque terme a donc été pesé.

Dans les circonstances actuelles, dit le *Nord*, et surtout en présence des bruyantes et imprudentes manifestations de quelques évêques, dont le zèle n'a pu se résoudre à mettre la sage réserve de la grande majorité de leurs collègues, qui, loin d'approuver leur entraînée, la condamnent dans sa forme et dans son but, les paroles de l'empereur ont une importance exceptionnelle; c'est un avertissement solennel donné au clergé, qui ne peut que nuire par son attitude à la cause qu'il croit servir, et au gouvernement romain, que tout ce bruit peut aveugler davantage en lui faisant croire à une puissance extra-légale qu'il n'est pas, qu'il n'a plus, les journaux qui ont été les promoteurs de cette agitation. C'est, en même temps, pour l'Europe, un exposé des principes qui guident la politique française dans la grave question du pouvoir temporel. L'empereur, après avoir remercié l'archevêque de ce qu'il n'a pas douté de ses bonnes intentions, a dit qu'une ère nouvelle se lèvera pour la religion le jour où tout le monde croira que le pouvoir temporel du Pape n'est pas opposé à la liberté et à l'indépendance de l'Italie. Les conseils du gouvernement qui a rappelé le Pape sur le trône ne peuvent être dictés que par un sincère dévouement. L'occupation ne peut pas durer toujours; or, qu'arrivera-t-il lorsque les soldats français auront quitté Rome? Sera-ce l'anarchie ou la paix? Pour ré-soudre cette grave question, il faut en appeler à autre chose qu'à des passions ardentes; il faut rechercher avec calme la vérité et prier la Providence d'éclairer les peuples et les rois pour qu'ils exercent sagement leurs droits. Les ultramontains comprendront ils la leçon donnée en termes si dignes et si élevés? Nous n'oserons pas l'espérer.

Le Journal des Débats apprécie dans les termes suivants le discours de l'empereur :

"Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la réponse de l'empereur. C'est un document doit l'importance politique sera impressionné appréciée par l'Europe. L'empereur a félicité le cardinal Donnet de chercher à fortifier la confiance plutôt qu'à répandre d'inutiles alarmes, et il a rappelé que, dans ses conversations, le pouvoir temporel du Pape n'était pas incompatible avec l'indépendance et la liberté de l'Italie. Il protestait de son dévouement au Saint-Siége, *l'empereur se prononçait* que pour qu'une souvenir être éloigné de Rome sera évacuée par nos troupes," il indique en terminé très nets les grandes intentions qui doivent présider à cette situation nouvelle. Les termes mêmes de ce discours, ceux où l'empereur, après avoir posé ces questions, ajoute que "pour les résoudre il faut, au lieu d'en appeler aux passions ardentes, rechercher avec calme la vérité," seront remarqués dans les circonstances actuelles; ils ont par eux-mêmes un sens et une portée que nous n'avons pas besoin de mettre en lumière."

La *Patrie* dit, de son côté :

"La réponse de l'empereur à S. Em. le cardinal archevêque de Bordeaux a produit une sensation profonde. Jamais souverain n'a parlé avec plus d'à propos, de calme et de sagesse. Les deux nobles causes que des passions aveugles essaient de séparer, et dont la séparation entraînerait d'inévitables catastrophes, l'indépendance et l'ordre *une même sympathie*, et la *France entière*, à l'exception peut être de ceux qui répandent d'*insultes sévères*, accueillera avec joie cette assurance que pourtant le gouvernement du Saint Père n'est point opposé à la liberté et à l'indépendance de l'Italie. Tout le monde reconnaîtra également dans cette déclaration solennelle, que l'empereur, dans cette politique qui a déjà fait la France si grande, qui, un jour, ramena le Souverain Pontife sur son trône, et un autre jour, le rétablit définitivement à la tête de l'Italie."

CHEMIN DE FER DES OPELOUSAS.—Le président de la compagnie du chemin de fer des Opelousas annonce dans une colonne la mi.

50 PS PERTE de bons émis par la dite compagnie pour pourvoir aux frais de construction de la voie, de la baie de Berwick au village d'Opelousas. Ces bons datés du 1er avril 1859, portent 8 pour cent d'intérêt et sont garantis par une première hypothèque; ils s'élèvent à une valeur de $2,000,000. Les intérêts seront servis ponctuellement deux fois par an, en avril et en octobre, par l'intermédiaire de la banque d'Etat de la Louisiane.

L'hypothèque offerte aux premiers représent sur la section du railway qui unit Alger à Brashear et qui a 80 milles de longueur, y compris tout le matériel de roulage, les gares, dépôts, wharves, etc. Cette partie de la voie est depuis longtemps livrée à la circulation.

Quant au rachat des bons, la compagnie a conclu avec M. Edmond J. Forstall et la banque d'Etat de la Louisiane, un marché en vertu duquel elle s'engage à déposer, au fur et à mesure des échéances, les sommes à toucher par les porteurs de bons. Ces sommes ne pourront pas être appliquées à un autre usage et ne seront intégrées à la banque que sur présentation des bons.

Le produit de la vente des titres dont il s'agit suffira pour solder la dette courante de la compagnie et prolonger la voie de la baie de Berwick au village des Opelousas. C'est une section de 85 milles qui sera ajoutée au chemin.

L'extrémité de la voie ne sera plus alors qu'à 93 milles de la frontière du Texas, et la compagnie aura acquis un titre à 608,000 *acres de terrain* qui lui reviendront en vertu de la loi du Congrès de juin 1856. On estime que la moitié de ce que rapporteraient ce domaine, quand le chemin sera ouvert, suffirait pour couvrir intégralement les frais de construction. La compagnie se propose d'ajouter plus tard à la voie une section qui l'unira à la Sabine et en portera la longueur totale à 258 milles.

ARRIVEE DU GALVESTON.—Le steamer *Galveston*, capitaine W. H. Hutchins, est arrivé hier dans notre ville, venant de la Havane, de Key West et de quelques autres ports de la Floride. Il a été assailli par de fortes bourrasques.

La Cour d'amirauté de Key West a condamné les propriétaires du navire français *Cirés* à payer aux *sauveteurs* $5,070 en retour des services que ceux-ci leur ont rendus en retirant le navire d'une position périlleuse et le conduisant au port. La *Cirée* était autrefois un bâtiment anglais s'appelant *Windsor Castle*: on pense qu'il sera condamné comme hors d'état de tenir la mer.

Dépêches télégraphiques

Transmises à l'*Abeille*.

NOUVELLES D'EUROPE

D'UN JOUR PLUS RECENTES.

ARRIVEE DE L'ARAGO.

Le steamship *Arago*, parti du Havre le 18 et ayant touché à Southampton le 19, vient de mouiller ce port. Ses nouvelles sont en grande partie anticipées par l'arrivée du *Nova Scotia*.

Marché au coton de Liverpool.

Liverpool, 19 octobre—Les ventes de coton, aujourd'hui, se sont élevées à 8000 balles. Le marché s'est fermé aux cours qui régnaient au départ du Nova Scotia.

Consolidés—Londres 19—Les fonds ont maintenu la fermeté qu'ils possédaient au commencement de la semaine. Au comptant, les consolidés ont clôturé à 96 et 3/4.

(Pas de nouvelles politiques à annoncer par l'Arago.)

INFORMATIONS OFFICIELLES DU MEXIQUE.

La route de Tehuantepec devant être ouverte de nouveau.

Washington, 1er septembre—Des informations officielles en date du 27 octobre, ont été reçues du Mexique, par la corvette *Saratoga*; elles portent que le gouvernement de Juarez n'a rien que le le mot M. McLane pour renouer les négociations du traité.

Le général Robles a demandé à avoir une entrevue avec le colonel Marcy, *mais se trouvait qu'à quelques lieues de Cordova*, avec 2,300 et douze batteries, dans l'intention de s'avancer sur Tehuantepec.

Le colonel Rigby ne peut pouvoir s'employer facilement de Tehuantepec, puis marcher sur Orizaba et Cordova.

Les troupes de Miramon, à Mexico, paraissent se tenir entièrement sur la défensive.

Des correspondances importantes entre Marquez et Miramon ont été interceptées; elles apprennent qu'après la bataille de Léon (*dans laquelle le parti prêtre a été victorieux*) le général Woll avait fait demander des renforts à Miramon, et que celui-ci avait donné ordre au général Marquez d'envoyer à Woll 1600 hommes et des batteries, mais que Marquez avait répondu qu'il ne pouvait pas exécuter cet ordre, et qu'il donnerait sa démission s'il ne recevait pas contr'ordre.

On fait des dispositions pour l'ouvrir aussi peu la route de la mais par Tehuantepec.

M. McLane partira le 5, sur la corvette *Saratoga*, qui se rendra directement à Vera-Cruz.

On croit que Lerdo, le ministre des finances, mexicain, sera prié de retourner avec notre ministre.

Le contrat pour la grande route de la malle du Sud.

Washington, 1er novembre—On a reçu au département des postes, six offres pour le transport des malles de Portland (Maine) à la Nouvelle-Orléans.

Le maître de poste général ne veut admettre qu'un seul contrat pour le service général.

NOMINATIONS FAITES PAR L'EXECUTIF.

Washington, 1er novembre.—Le capitaine Franklin, du département des travaux topographes, a été nommé surintendant du Capitole et de l'extension du bureau des postes, en remplacement du capitaine Meigs.

TERRIBLE ACCIDENT SUR UN RAIL-ROAD.

Chicago, 1er novembre.—Un malheureux accident est survenu aujourd'hui sur le chemin de fer de Chicago, nord-ouest. Nombre de personnes étaient parties, ce matin, de Fond-du Lac, pour aller s'amuser. En route, les chars ont déraillé, et il y a eu huit personnes tuées et un grand nombre de blessées. Tous ceux qui ont été victimes de cet événement sont des gens du Nord.

REPIT ACCORDE A BROWN.

Le Herald de New York dit que le gouverneur Wise accordera du temps à Brown pour Wise accordera du temps à Brown avant de le faire exécuter, et qu'il a parlé à une dame du Massachusetts de lui donner ses soins jusqu'au moment de l'exécution.

JUGEMENT DES INSURGÉS AU HARPER'S FERRY.

Charlestown (Virginie) 1er novembre.—Le jugement de Coppoe, un des complices de Brown, dans la récente tentative d'insurrection, a commencé aujourd'hui. *MM. Griswold et Hoit* doivent le défendre.

Dans l'affaire de Brown, le jury a rendu un verdict portant culpabilité de trahison, conspiration et meurtre au premier degré.

M. Chilton, un des avocats de Brown, a demandé à la cour une suspension de condamnation, en raison d'erreur de jugement dans le verdict. La cour doit entendre aujourd'hui les arguments sur l'erreur.

MALLE DE LA CALIFORNIE.

St Louis, *31 octobre*—La malle transcontinentale de la Californie est arrivée ici, avec des avis de San Francisco du 19. Les nouvelles ne sont pas importantes. Les affaires sont languissantes. La perte causée par l'incendie de la ville d'Auburn est de $50,000.

2 indiens ont été faits prisonniers par les troupes des Etats Unis, aux sources de Pesther River.

MARCHÉS.

Cincinnati, 31 octobre—Le marché aux *farines a tenu avec langueur*. Whiskey, 23 cts; mess porc de l'Ouest, $13 75.

M. F. BERNARD.—On verra aux annonces que M. F. BERNARD, peintre de portraits, a *transporté son atelier* au coin des rues du Canal et Carondelet, au dessus du Crescent City Bank,—entrée par la rue Carondelet. M. Bernard est un dessinateur d'un grand talent et un des peintres les plus distingués que la Nouvelle Orléans ait possédé.

BRAZORIA.—La fièvre jaune a éclaté ces jours derniers à Brazoria, au Texas : les journaux *de la localité constatent plusieurs décès causés par l'épidémie.*

SOCIÉTÉ COMMERCIALE—MM. A. CUCULLU et A. H. D'MEZA se sont associés et ont fondé une maison pour le commerce des sucres, mélasses, tabacs et autres produits de la Havane. Voir aux annonces.

MALLE DE BAYOU SARA—Une annonce insérée plus loin indique les jours de départ des bateaux qui portent la malle de Bayou Sara.

CHRONIQUE LOCALE.

LA TOUSSAINT—La fête des morts a été célébrée hier avec la pompe accoutumée. Presque tous les tombeaux dans les différents cimetières catholiques étaient ornés avec goût. Les monuments élevés par la piété des sociétés de bienfaisance attiraient principalement l'attention. Nous avons remarqué dans le cimetière de la rue Girod le beau monument de la nouvelle Société Lusitane; c'est un imposant quadrilatère avec tombeaux à l'intérieur et sur ses 3 côtés. Le beau marbre, granit, et les anges, colonnes, etc., de fin marbre d'Italie. Le dessin du monument est d'un goût sévère et témoigne de l'intelligence architecturale de l'artiste qui en a conçu le plan.

Le tombeau imposant de la Société de Bienfaisance espagnole, fondé par les Canaderes, étaient toutes les regards dans le cimetière St Louis No 2. Une cérémonie religieuse y a eu lieu, et le Dr R. VIONNAT a prononcé un touchant discours. La quête faite par la *société au profit des orphelins du Sud* district, paraît avoir été très fructueuse.

On a beaucoup remarqué le style simple et sévère, quoique essentiellement artistique, des ornements qui décorent le tombeau de la Société de bienfaisance portugaise ainsi que celui de la Société italienne.

Les sommes recueillies pour les orphelins ont été abondantes dans tous les cimetières.

A LA RECHERCHE DE MEURTRIERS.—M. J. Jones, fleuriste de la police du Deuxième District, est arrivé dans notre ville hier matin, avec Robert Crane et John Powers qui poursuivait depuis une semaine à travers les marais et sur les bayous.

On se *rappelle sans doute* que le 20 du mois dernier une goélette de pêcheur, le *Mildred Palmer*, transporta ici, de la Baie St Louis, le cadavre d'Antonio Pobar, son capitaine. Le défunt avait conclu un marché avec Crane et Powers pour pêcher des huîtres au Bayou Julia, dans une baie, à trente milles de la Baie St Louis. Lorsqu'au retour de la goélette, Pobar se présenta et demanda les huîtres, les deux hommes refusèrent non seulement de lui donner une seule huître, mais encore de lui *rendre* l'argent qu'il leur avait fait tué d'un coup de poignard. Les deux employés qui étaient accourus à son secours partagèrent son sort.

Après l'enquête, l'équipage de Pobar *a brûlé* et a gaslement des meurtriers. M. Jones dit qu'il connaissait et qu'il se chargeait de les arrêter. Le rôdorder assistant Monroe lança un warrant et, le lendemain, armé de deux revolvers et d'un fusil à deux coups chargé à postes, se mit aussitôt en route.

Dimanche dernier, il rencontra les deux individus assis dans une pirogue, à quatre milles de Bayou Julia où ils se cachaient; ils avaient chacun un fusil. M. Jones s'approcha d'eux lentement et quand il eut franchi une distance convenable, les mit en joue, en leur disant de se rendre. Crane et Powers hésitèrent un instant et l'un d'eux en saisit même d'une arme, mais son compagnon ayant jeté son fusil, il suivit son exemple. L'officier s'avança alors et les coupables se laissèrent mettre les menottes sans opposer la moindre résistance.

Les accusés ont comparu hier matin devant le recorder du Premier District.

Crane est grand, robuste, a le visage presque repoussant. Son traits n'ont trahi aucune émotion. Il a déclaré *s'être défendu* et a demandé un avocat.—Powers est de petite taille, nerveux et maigre et a le teint foncé. Ils disent qu'ils sont nés dans l'Etat du Kentucky.

UN VOLEUR.—L'officier Phillips a arrêté hier, Edward A. Howard qui a commis dernièrement des vols dans le magasin de MM. A. Brousseau & Co, rue de Chartres.

POUR D'ARME.—Nous avons annoncé hier l'accident survenu au jeune Armand Boe. En voici trois autres :

Charles Reeves, alias Long Charley, en passant, lundi soir, dans la rue Perdido, vit quelqu'un s'approcher de lui; craignant que ce ne fût un ennemi, il glissa la main dans une de ses poches et arma son revolver. Son pouce glissa, le coup partit, et il fut grièvement blessé à la cuisse. On l'a transporté à l'hôpital.

Le même soir, Adolphe Reisert, en essayant de tirer son pistolet de sa poche, a eu le pied droit percé par la balle. Il est à l'hôpital.

Un nommé Mitchell a été blessé au pied droit de la même manière. Or l'a transporté au poste du Deuxième District.

—NOUS avons appris hier soir que M. Boé était en voie de guérison.

LES RECORDERS.—J. W. Smith qu'un affidavit accuse, devant le recorder du Premier District, d'avoir tiré un check sur le Southern Bank où il n'y avait pas d'argent déposé en son nom, a *été* écroué en attendant l'interrogatoire.

Alexander Court a été envoyé devant la Première Cour de District pour port d'armes.—Cautionnement de $500.

George Singleton a dû acquitter une amende de dix piastres pour bris de paix dans la rue Julie.

Thomas Dwyer, accusé d'avoir assommé un enfant du nom d'Isidore Keiser, a été écroué.

INCENDIE DU 3ME DISTRICT.—Le nombre de maisons de la rue des Français et de la rue Girod, dévorées lundi, par les flammes, est de huit, presque toutes petites et assez pauvres. Aussi la perte n'est elle que d'environ six mille piastres, dont moitié d'un tiers assuré.—M. Joseph Lule, dont la maison a été incendiée samedi dernier, avait un enfant âgé de sept ans, malade du croup. Il fallut le transporter en toute hâte hors de logis et le pauvre petit malade fut saisi par le froid. Son état ne tarda pas à empirer et il expira lundi matin. M. Lule avait loué une maison dans la rue des Français, et y avait placé quelques meubles neufs. Cette maison prit *lui le même jour, et le locataire* perdit tout ce qu'il y avait mis; il réussit heureusement à sauvetage sur il-même le corps de son malheureux enfant qu'il transporta dans une maison voisine.

Il est certain qu'une bande d'incendiaires est à l'œuvre en ce moment dans le troisième district. Un habitant de cette partie de la ville nous a assuré qu'il a quelque jours, près d'une dépendance en bois de sa maison une agglomération de matériaux inflammables auxquels une main inconnue *venait de mettre le feu*. S'il n'avait pu aperçu ce foyer d'incendie, le 3e district est probablement été le théâtre d'une autre conflagration.

ROULADION.—La roulaison a commencé dans presque toutes les habitations de notre paroisse, dit le *Drapeau de l'Ascension*; mais des plaintes générales sur le rendement de la canne s'élèvent de toutes parts. Un de nos planteurs des plus habiles, M. Oscar A. Bouchard, a dit, il y a quelques *jours, que* 1 1/2 arpents qui avaient donné 7 boucauts l'an dernier, avaient donné cette année 2 1/2 boucauts; nous pouvons citer des résultats quelques rares privilégiés, qui auront eu probablement—et par exception—ce qui a manqué à notre paroisse, cet été—la pluie. Ainsi Mme FERNANDEZ aurait 12 *arpents* de cannes lui rendre 50 boucauts.

On peut assurer que la récolte sera inférieure au moins d'un tiers à celle de 1859 mais, comme compensation, elle sera de qualité très supérieure.

INDEPENDANCE DE L'ITALIE.

Le Journal des Débats, par la plume de M. John Lemoinne, poursuit sa campagne en faveur de l'indépendance de l'Italie. Voici comment il s'exprime :

"Quand les hommes ne veulent pas faire les affaires, disait un sage, les *affaires se* font toutes seules. C'est ainsi que, pendant que les puissants de la terre se *consultent* et rédoublement sur les destinées de l'Italie et les destinées de l'Italie se font toutes seules. L'Italie réunie le mot d'un de ces plus *glorieux oulants: Eppur si muove*; elle marche et plus elle avance, plus il sera difficile et impossible de la faire retrograder.

"Nous disions dernièrement que le principal objet de la guerre avait été de délivrer les italiens de la pression de l'Autriche et de leur donner la faculté de se donner les institutions et le genre de gouvernement qui leur conviendraient. Des nécessités que nous n'avons pas le droit de juger ont empêché l'entier accomplissement du programme qui avait précédé et accompagné les victoires de la France; et en parlant ainsi nous ne faisons que répéter ce qui a été dit. Mais l'objet principal que nous signalions n'en a pas moins été atteint : l'Italie a été délivrée, elle a recouvré la liberté de ses mouvements, et elle ne peut plus rentrer qu'on ne pensait qu'elle le ferait il y a quelq. semaines.

"Avec cette désinvolture à l'amable esprit français, nous avons presque tourné en ridicule le diction italien : *L'Italia fara da se*. Nous avons dit aux Italiens : "Ne vous y fiez pas capables de faire vous-mêmes vos affaires, pour qui voulez vous que nous nous prenions? Dans ce pays-ci, il faut faire à une nation qui sent sur elle le poids de deux cent mille âmes étrangères de se remuer, de se lever et de marcher! N'est-ce pas une ironie cruelle que de dire à un peuple crucifié? Tu disais que tu délivrerai, que tu dirai tout puissant et que tes enfants enverraient leurs légions pour te défendre? Ce n'est pas ainsi que tu deviendra ta pourrait rencontrer en trois jours le temple brisé et dispersé de la nationalité dont vingt peuples apollotiers se sont partagé les débris; monire nous ton temple, montre nous ton tabernacle et le signe de ton unité!" C'est la pourtant ce que nous disons à l'Italie, *sans aucun souvenir* ou sans tenir compte des liens séculaires qui avaient engendré des bras et presque adopté chez elle le sentiment de la conscience d'elle même et du libre arbitre.

"La vérité est que les trois derniers mois qui viennent de s'écouler ont été le seul moment de l'histoire moderne où l'Italie ait recouvré la faculté de se mouvoir librement et d'exercer de l'opinion sur elle même; et elle en tase avec un esprit d'ordre, de dignité, plus et de d'unité que l'on est trop disposé à méconnaître. Il n'est pas douteux qu'une des raisons qui ont porté les puissances nécessairement ennemies de l'Italie à ne pas intervenir plus tôt dans ses affaires, a été l'espoir qu'elle ne pourrait pas supporter sans en abuser *le don de la liberté* qui tombait inopinément sur elle, et qu'elle rappellerait la répression et l'oppression par l'anarchie. On doit le dire à l'honneur des populations italiennes, et l'espoir a été déçu. Ce n'est pas un crime isolé, exceptionnel, qui peut infirmer ce que nous disons; un crime trop visiblement préjudiciable à la cause italienne pour qu'on puisse l'en rendre responsable.

"Après comme avant la guerre, les Italiens ont montré un esprit de conduite qui prouve qu'à travers toutes les violences et de leur histoire ils sont toujours restés une race essentiellement politique. Un des signes qui nous fit croire irrésistiblement à la guerre, alors que beaucoup n'y croyaient pas, ce fut la tranquillité même que gardaient les Italiens au milieu de toutes les excitations qui les entouraient; ils attendaient leur heure, et elle est venue. Maintenant encore, après la guerre, nous les voyons faire leur chemin *sans emportement et sans désordre*, parce qu'ils sentent que tout excès leur serait fatal, et que s'ils se mettaient à troubler l'Europe au lieu de l'embarrasser, leur cause serait perdue.

"On a vu par que nous prenions dans leur sens littéral les votes qui ont été émis par les populations italiennes. L'unité, nous le répétons, ne se fait pas en ne se refait pas en trois jours. Combien d'années de labeurs et de combats s'écoulent pas faites pour l'accomplir aux nations qui le possèdent aujourd'hui! A la France elle même n'a-t-il pas fallu le long et le lent travail de la royauté et la mêlée sanglante de la Révolution pour arriver à cette centralisation qui est à la fois sa force et sa faiblesse. Mais la centralisation n'est point le signe nécessaire, la forme indispensable de l'unité. Il y a des pays qui ont la plus forte unité nationale et qui sont rebelles à la centralisation. Il vaut donc mieux ne pas forcer l'unité quand elle n'est pas mûre, et sur ce sol privilégié de l'Italie, peut-être vaudrait mieux laisser croître et se développer librement plusieurs plantes de même nature que de concentrer la sève et absorber la vie dans un seul grand arbre.

"Les votes successifs d'annexion émis dans les duchés ont donc surtout, à nos yeux, un caractère négatif, en ce sens qu'ils sont plutôt une protestation contre la domination de l'Autriche qu'un vœu de réunion au Piémont. Mettant de côté les objections que cette fusion pourrait susciter au dehors, nous croignons que le tempérament des Italiens eux-mêmes n'y soit pas suffisamment disposé. Il est fort point non plus se dissimuler les difficultés qui apporteront dans le réglement des affaires des duchés leur communauté avec celles de la Romagne, et peut-être aussi celles de Naples et de Sicile. Ce sont des questions qu'une question, plus grande, trouve mêlée à la question particulière, de que nous appelons la question particulière, et qui, celle des duchés, parce qu'elle pouvait et peut encore se régler sans la participation de l'Europe. Ce que nous appelons une question générale, c'est celle qui touche les Etats de l'Eglise, parce qu'elle s'adresse immédiatement dans tous les autres Etats du monde une question intérieure. Nous ne discutons point le droit, nous nous bornons à constater le fait. Or, les Italiens ont l'esprit trop pratique pour ne pas admettre l'importance des faits.

"Ils le montrent en ce moment par la mesure administrative que prennent leurs gouvernements provisoires. Ils ont le bon sens de ne point se donner une Constitution théorique et de ne point faire une déclaration des droits de l'homme; ils se donnent simplement des lois pratiques. Cette unité et cette union qui tôt ou tard s'accompliront, ils la préparent par la similitude des lois civiles, par la solidarité des lois criminelles, par l'abolition des barrières de douanes, par le rellement des chemins de fer. Aussi, dans l'intérêt de l'Italie, ne souhaite-nous ardemment prorogée de voir fixer un état provisoire dans lequel les réformes pratiques s'accomplissent et prennent de jour en jour, de plus et en plus toute la force de faits accomplis.

Plus il aura été fait, moins il sera possible de détruire; quel qu'il arrive, il restera toujours quelque chose; et chaque jour qui passe, a le bon d'être un jour de perdu, est un jour de gagné."

Nouvelles diverses.

Paris, 18 octobre 1859.

A l'arrivée à Lille du maréchal Mac Mahon, vingt décorations tricolores lui ont remis une médaille d'or commémorative de son entrée dans cette ville, en lui adressant cette adresse :

"Sous, Irlandais, en Espagne brûlantes, unissez avec bonheur votre entrée triomphale dans cette cité, toujours le glorieux et immortelle compagne d'armes, et votre bravoure militaire et votre indomptable courage vous ont acquis de nouveaux lauriers et un nom immortel.

"Nous sommes fiers du nom illustre que vous portez; et ce n'est point sans un noble orgueil que nous vous avons salué comme un ami, comme un frère, comme un de ceux qui ont fait de notre ville une place forte, et d'une manière toute spéciale par ceux qui, comme nous, ont fixé leur séjour dans le beau pays de France. Les Français réclament vos hauts faits d'armes, mais ils permettront bien à l'Irlande de se souvenir que vous êtes un de ces plus illustres enfans."

Le duc de Magenta a répondu avec affabilité qu'il était sensible aux sentiments de sympathie dont il était l'objet de la part des enfans de l'Irlande, la patrie de ses ancêtres.

—Le journal officiel de Rome du 7 octobre rapporte le départ du pape pour la ville pontificale de Castel-Gandolfo où il s'est rendu par le chemin de fer Pio Latino. Un hale-bas français et la gendarmerie pontificale l'attendaient à la gare. Après s'être entretenu quelques instants avec le général comte de Goyon à qui il adressa des paroles bienveillantes, ainsi qu'à d'autres personnages de distinction, entre autres au duc Massimo, commissaire *général* des chemins de fer pontificaux, le pape monta dans son magnifique wagon. Le *Giornale* dit que le Saint-Père fut reçu avec joie et enthousiasme à la station de la Cecchina, puis dans la ville d'Albano, qu'il traversa au milieu des démonstrations les plus joyeuses, des fleurs jetées sur son cortége et des applaudissements. Il arrivait, en une heure et demie de trajet, à Castello, où il se rendait d'abord; suivant l'usage, à l'église, puis au palais, et y recevait les autorités et le clergé.

—Le fait suivant, dit l'*Oest-Deutsche Post*, de Vienne donnera une idée de la situation de l'industrie en Autriche :

"Une dame ayant annoncé, par la voie des journaux, qu'elle désespérait de ses jeunes filles et à des dames l'art de coudre les chaussures pour dames, tous les cordonniers de Vienne se réunirent en appelant que la loi ne permet qu'à eux-mêmes de la pratiquer exclusivement, applicable, d'ailleurs, exclusivement *à leurs apprentis*."

Le *Moniteur toscan* annonce, en ces termes, l'abolition des droits de douanes entre la Toscanie et le Piémont et le royaume d'Italie.

"Le 10 de ce mois, les douanes entre la Toscane et les autres *pays réunis* sous le sceptre constitutionnel du roi Victor-Emmanuel seront abolies. Cet acte produira non seulement un commerce, mais il contribue davantage encore à constituer ce royaume, qui doit être le boulevard de l'indépendance italienne.

"Les barrières des douanes séparent les intérêts plus encore les esprits. Ceux-ci doivent continuellement se rapprocher et s'unir ensemble pour vaincre ce dernier et rare obstacle à la sécurité de la nationalité italienne, et en même temps au repos de l'Europe."

Le *Moniteur de Bologne* publie un décret qui défend la sortie, des Etats Romains, des nitres et des poudres de soufre de toute espèce. Ce décret, dont l'effet est étendu aux frontières de Modène et de Toscane, a été motivé par les considérations suivantes :

"Le ministère ayant appris que plusieurs négociants de l'Etat Romain ont passé des marchés pour l'achat d'une grande quantité de nitre, afin de l'exporter des provinces des Romagnes, pour la fabrication de poudre de guerre à contrebande, au gouvernement pontifical, il est très important que cet article reste dans nos provinces, où nous pouvons en avoir besoin."

AVERTISSEMENT A L'UNIVERS.—Le journal l'*Univers* a reçu l'avertissement suivant :

Le ministre de l'instruction publique et des cultes, chargé par intérim du département de l'intérieur,

Vu l'article 23 du décret organique sur la presse, du 17 février 1852;

Vu l'article publié *par l'Univers* dans son numéro du 30 octobre, sous le titre *l'Europe en Asie*, et sous la signature de *Louis Veuillot*;

Vu notamment les passages suivants :

"Quant à la France, une incurie incomparable tenait la dugnée de ce théâtre..... Ici elle s'y est portée par boutades, sans idée arrêtée, annonçant de grandes choses, n'en faisant que de mesquines, abandonnant la gloire, abandonnant l'intérêt, avançant pour se donner le moins de ressentiment, semant pour acquérir *le lustre de ne recueillir* rien.....

"..... Notre position dans l'empire Ottomane est incomparablement plus misérable qu'avant la guerre, et les infortunés chrétiens paieront le prix de ce qui a été fait pour eux, les milliers de martyrs le secours que la France leur fait espérer!"

"..... Si en France, l'insouciance ou l'ignorance, l'entêtement le plus incompréhensible dans les préjugés les plus épais, empêchent de suivre les hardies mouvemens des Russes en Asie; si tout cri d'alarme sur ce fait, n'excite chez nous que l'indicible dédain de la pares-ot et de l'incapacité."

"..... Que saura faire alors l'Europe, pourrie d'impiété, perdue de révolutions et de dissensions intestines, sans chefs ou n'en ayant plus que de mal aveuglés et dupiés à la fois, dépossédés de trahir elle même parce que l'on ne peut ni la séduire ni la forcer."

Considérant que ces attaques, aussi injustes en leur fond que violentes dans la forme, sont encore aggravées par des outrages à la France et à l'*Europe*, et qu'elles ont pour but de provoquer au mépris du gouvernement de l'Empereur;

Arrête :

Art. 1er. Un premier avertissement est donné au journal l'*Univers* dans la personne de M. Veuillot, propriétaire-gérant, et de M. Louis Veuillot, signataire de l'article susvisé.

Art. 2. Le préfet de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 31 octobre 1859.

(*Moniteur*) ROULAND.

Décédés hier à 11 heures 1/2 P.M. dame Ve. Y. C. LECORGNE, née Marie Constance Zéringue, à l'âge de 61 ans. Les amis et connaissances des familles Zéringue et Patende sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures P. M. convoi partira de sa dernière demeure rue Lyon, entre Tchoupitoulas et Jersey, Jefferson City.

L'BI-TOINE DE L'AMER STOMACHIQUE DU Dr J. HOSTATTER—(Le remède le plus extraordinaire du siècle) sinri que les nombreuses guérisons que ont fait les personnes atteintes de la maladie de foie, de la dyspepsie, de la faiblesse nerveuse et d'autres affections provenant d'un mauvais estomac ou du foie l'ont placé tout d'abord parmi les découvertes les plus étonnantes de la médecine. Il y a en moins, dans le grand nombre de remèdes annoncés, aucun préparation digne de la confiance publique—c'est l'AMER DE HOSTETTER. A vendre partout, par les marchands et droguistes.

☞ Voir l'annonce. 31 oct—6

☞ AU DERNIER MOMENT.—Si n'est pas trop tard! Il est potent et les plus doux de ceux qui ont été infailliblement chasse. Ne pas oublier que le plus dangereux, cède au merveilleux "CHIMMAN" du Pharmacien Dr Ewerage intitulé "Remède Fraîch" et en vente chez le Dr BARNOW, No 194, Broadway, New-York. Il ne coûte que 25 cents la bouteille et vaut vingt fois plus.

A vendre par J. WRIGHT & CO,
Stock—1m Nos 51 et 161, rue de Chartres

LA VOIX DU PEUPLE.

Ce que dit le peuple doit être vrai et le peuple déclare à l'